CAS N°03

La société anonyme DS fabrique deux produits P et L. Le premier P est obtenu exclusivement à partir de la matière première A. Le second L est obtenu à partir de la matière première B principalement.

Les installations de production sont installés à Clermont-Ferrand où l'on trouve dans un même bâtiment : le magasin de stockage des matières premières, l'atelier de fabrication commun aux deux produits P et L (mais certains machines sont utilisées spécifiquement pour la production de P ou de L), l'atelier du service Entretien et les bureaux.

A. <u>Informations comptables</u>

De la balance au 31 Mars, on a extrait les soldes suivants. Le contrôleur de gestion a proposé certaines opérations extracomptables.

1. Capitaux propres et réserves : 1 200 000\$

Une rémunération conventionnelle des capitaux propres doit être prise en compte au taux annuel de 10% dans les coûts

2. Frais d'établissement : 600 000\$

Ces frais d'établissement, jugés non incorporables dans les coûts, sont amortissables sur 3ans

3. Constructions : 1 200 000\$

Les constructions sont amortissables linéairement sur 20ans. La charge d'amortissement est à repartir en fonction de la surface occupée : 10% pour les bureaux administratifs, 10% pour le service entretien, 10% pour le service approvisionnement, 65% pour l'atelier de fabrication et 5% pour le bureau du service commercial.

4. Matériel industriel: 1 560 000\$

-	Matériel spécifique à la fabrication de P	240 000\$
-	Matériel spécifique à la fabrication de L	360 000\$
_	Matériel utilisé aussi bien pour la fabrication de P que L	960 000\$

Tous ces matériels sont amortis linéairement sur 10ans.

- 5. Matériel de transport : 576 000\$
 - Renault break : ce véhicule utilise exclusivement par le service commercial a été acheté 96 000\$; il est amortissable linéairement sur 4ans
 - Deux camions utilisés pour les approvisionnements et les livraisons.

La valeur d'achat globale des deux camions a été de 480 000\$. On amortit cette somme linéairement sur 4ans

6. Mobilier et matériel de bureau : 140 000\$

La charge d'amortissement du mobilier et matériel de bureau est répartie de la façon suivante : 80% pour le service administratif et 20% pour le service commercial. Ces biens sont amortis linéairement sur 7ans.

7. Stocks au 1er Janvier: 423 226\$

Matière première A
Matière première B
Produit P
Produit I
64 240\$(pour 20 tonnes)
75 160\$(pour 30 tonnes)
54 626\$(pour 10 tonnes)
229 200\$(pour 50 tonnes)

8. Achat de matières premières : 1 350 000\$

Matière A
 Matière B
 600 000\$ (200 tonnes à 3 000\$)
 750 000\$ (300 tonnes à 2 500\$)

- 9. Achat de fournitures : 21 500\$
 - Electricité : 17 500\$. Des compteurs divisionnaires permettent de ventiler l'électricité sur les bases suivantes :
 - 1 000\$ pour le service administratif
 - 16 000\$ pour l'atelier de production
 - 500\$ pour le service commercial
 - Fournitures administratives : 4 000\$ (cette charge est imputable en totalité aux services administratifs)
- 10. Services extérieurs : 70 700\$
 - Entretien et réparation : 55 500\$
 - 2 500\$ pour le break Renault
 - 30 000\$ pour les camions
 - 2 000\$ pour le service administratif
 - 21 000\$ pour l'atelier de production
 - Primes d'assurance : 15 200\$. Ces primes ont été payées en janvier pour toute l'année et doivent être réparties pour :
 - 3 200\$ au service administratif
 - 6 000\$ au service transport
 - 6 000\$ au service production
- 11. Autres services extérieurs : 192 00\$
 - Honoraires: 6 000\$. Cette charge est imputable au service administratif

- Publicité: 45 000\$

Publicité spécifique à P 8 000\$
Publicité spécifique à L 12 000\$
Publicité commune à Pet L 25 000\$

- Transport des biens et déplacements : 45 000\$ dont :

Transport sur achat de matière A 60 000\$

Transport sur achat de matière B 30 000\$

Transport sur ventes de P et L 24 000\$

Déplacement direction 9 000\$

Déplacement service commercial 12 000\$

- Frais PTT: 6000F soit:

3 000\$ pour le service administratif

1 000\$ pour 1'approvisionnement

2 000\$ pour le service commercial

12. Charges de personnel: 997 000\$

- MOD de production

	Pour la production de P	160 000\$
	Pour la production de L	184 000\$
-	MOI de production	351 000\$
-	Chauffeurs des camions	25 000\$
-	Personnel de service entretien	60 000\$
-	Personnel de service commercial	84 000\$
-	Personnel administratif	113 000\$

13. Impôts et taxes : 27 000\$

- Taxe professionnel de 20 000\$ qui doit être répartie comme suit :2% au service administratif, 5% au service entretien, 1% au service transports, 87% au service production et 5% au service commercial.
- Autres impôts et taxes : 7 000\$ soit 3 000\$ au service administratif et 4 000\$ au service transport

14. Charges financières : 38 000\$ (pour le trimestre)

- 5 000\$ pour le service administratif
- 20 000\$ pour me service production
- 13 000\$ pour le service commercial

- 15. Ventes: 2 884 000\$
 - 140 tonnes du produit P à 7 600\$, soit 1 064 000\$
 - 350 tonnes du produit L à 5 200\$, soit 1 820 000\$

B. Renseignement sur les centres d'analyse

- a) Trois centres auxiliaires.
 - ✓ Le centre « administration »

Les charges de ce centre sont réparties comme suit, sur la base des prestations fournies aux centres (estimation du temps passé) : 5% au centre Entretien, 5% au centre transports, 5% au centre approvisionnements, 75% au centre production, 10% au centre distribution.

✓ Le centre « entretien »

L'heure de travail est l'unité d'œuvre retenue pour ce service. Les deux personnes du service établissent des bons de travail dont le dépouillement donne le détail des interventions :

-	Pour le service administratifs	90h
-	Pour le service transports	450h
-	Pour l'atelier de production	360h
		900h

✓ Le centre transport

Le kilomètre parcouru a été retenu comme unité d'œuvre. Les deux camions ont au total parcouru 30 000km dont 15 000km pour les approvisionnements (aussi bien A que B) et 15 000km pour les livraisons de produits finis (aussi bien P que L)

- b) Trois centres principaux
- ✓ Le centre « approvisionnement »

L'unité d'œuvre est la tonne de matière première transformée (poids à l'entrée)

✓ Le centre « production »

L'unité d'œuvre est la tonne de matière première transformée (poids à l'entrée)

✓ Le centre « distribution »

L'unité d'œuvre est constituée par 1 000F de chiffre d'affaires

- C. Renseignements complémentaires :
- ✓ Consommation de matières premières :

A: 150 tonnes la fabrication de P et 50 tonnes pour celle de L

B: 280 tonnes

✓ Production : 150 tonnes de produits P et 320 tonnes de produits L

CAS N°4

Dossier 01

Un atelier fabrique deux produits liés, obtenus après mélange de matières. Les charges de l'atelier de mélange pour le mois écoulé ont été les suivantes :

Matière mélangées 4 552 110€

Charges variables 1 260 000€

Charges de structure 585 000€

Total 6 397 110€

Le système comptable de l'entreprise répartit ces charges entre les produits liés, au prorata du chiffre d'affaires.

Il a été obtenu conjointement 2 100 tonnes de P1 et 150 000 litres de P2.

- Traitement éventuel de P1

Le produit P1 peut être vendu en l'état, sans frais complémentaires, au prix de 3 250€ la tonne. Il peut aussi être compacté en paquets de 5kg, vendus 18€ le paquet. Il y a une perte de poids de 5% au compactage et les charges spécifiques de cette opération s'élèvent à 1 425 000€.

- Traitement éventuel de P2

Le produit P2 subit systématiquement un premier affinage à l'issue duquel il est conditionné en fûts de 50 litres, vendus 900€ pièce. Il est possible, après le premier affinage et avant tout conditionnement, de faire subir au produit P2 un second affinage, suivi d'un conditionnement en bouteilles de 2 litres vendues 57€ la bouteille.

Le coût de ces opérations d'affinage est détaillé ci-après :

- Premier affinage (sans perte de liquide)

Affinage proprement dit 5,10€ par litre

Conditionnement éventuel 45,00€ par fût

- Deuxième affinage éventuel (avec perte de 10% du liquide)

Affinage proprement dit 3,10€ par litre

Conditionnement 7,00° par bouteille

TAF:

- 1. Calculer les résultats analytiques respectifs de chaque produit sachant que tout le produit P1 a été vendu en paquets et tout le produit P2 a été vendu en bouteilles
- 2. Quel est le programme de traitement des produits P1 et P2 qui aurait maximisé le résultat de l'entreprise ? Calculer ce résultat optimal.

Dossier 02 : Cas milio-détérgents

La société Milio-détérgents produit deux produits conjoints, de l'huile alimentaire et du savon liquide, par un processus unique de raffinage d'une huile végétale. En juillet 2006, le coût du raffinage s'est élevé à 3 000 000€. Les charges au-delà du point de séparation se sont élevées à : huile alimentaire, 4 000 000€, et savon liquide, 1 000 000€. L'huile alimentaire est vendue 6,70€ le bidon. Le savon liquide est vendu 3,35€ le bidon. La société Milio-détérgents produit et commercialise 1 000 000 bidons d'huile alimentaire et 500 000 bidons de savon liquide. Il n'y aucun stock à l'ouverture et à la clôture de la période.

TAF: Répartir les 3 000 000€ de coût joint

Dossier 03 : Alpha et Bêta

D'un même processus de fabrication, une entreprise industrielle obtient 2 produits principaux Alpha et Bêta ainsi qu'un sous-produit dénommé SP. Les coûts communs engagés durant le mois de Mars ont été les suivants :

Matières premières 96 200F
 Main-d'œuvre directe 51 300F
 Frais de fabrication 42 500F

Productions du mois et prix de vente unitaires :

	Production	Prix de vente unitaire
Alpha	135 000 unités	4,00F
Bêta	55 000 unités	2,80F
SP	12 000 unités	1,10F

Le sous-produit SP a subi un traitement complémentaire dont le coût a été de 4 500F. D'autant plus, la Direction estime que le prix de vente du sous-produit devrait inclure une part de frais d'administration et de vente de 1% de la valeur marchande, ainsi qu'un profit net de 5% de cette même valeur marchande.

TRAVAIL A FAIRE

Sachant que l'entreprise attribue toujours une part de coûts communs au sous-produit SP, déterminer les parts allouées à tous les produits.